



Communiqué
MAIRIE DES MOUTIERS EN RETZ
CORONAVIRUS – COVID-19

POINT DE SITUATION N° 6

Le 8 Mai 2020

Chères Monastériennes, Chers Monastériens,

Le 8 mai traditionnellement nous réunis pour commémorer la fin de la seconde guerre mondiale. Cette année, 75ème anniversaire, contraint par la crise sanitaire la célébration s'est déroulée à « huis-clos », j'ai procédé à la levée des couleurs et nous avons, avec le Président des Anciens Combattant, Jacky Deroit, déposé une gerbe au pied du Monument aux Morts. J'invite chacune et chacun d'entre vous à vous associer par la pensée à cette commémoration, à vous souvenir de celles et ceux qui nous ont permis de remporter la victoire : ensemble n'oublions rien de ce passé fondateur !

Déconfinement progressif : ne pas baisser la garde

Dans quelques jours, la vie sociale et économique de notre pays va pouvoir progressivement reprendre. Cette reprise ne doit pas nous faire oublier que le virus est toujours présent et qu'il ne faut en aucune façon lui donner l'opportunité de recirculer activement. Il nous faudra donc être particulièrement attentif à respecter sans relâchement la distanciation et les gestes barrières dans toutes les activités qui redeviendront possibles à partir de la semaine prochaine. Chacun d'entre nous a un rôle à jouer pour que le déconfinement se poursuive en toute sécurité et ne vienne pas annuler les efforts difficiles que nous avons consentis depuis le 17 mars.

La livraison des masques lavables, que nous avons commandé de longue date pour permettre une distribution gratuite d'un par habitant, est annoncée pour le milieu de semaine. Ils vous seront remis dans vos boîtes aux lettres sur indication que vous pourrez nous donner par mail ou téléphone du nombre d'adultes en souhaitant.

Réouverture de l'école : complexité de l'organisation

La préparation de la reprise des activités scolaires et périscolaires, qui aura lieu le 15 mai, a requis une forte mobilisation afin que cette étape importante réunisse toutes les conditions de sécurisation pour les enfants et l'ensemble des personnels. En effet avec ces derniers, directeur de l'école, enseignants, personnels municipaux et de la communauté d'agglomération, nous nous sommes tous mobilisés pour préparer les locaux, adapter l'accueil, les horaires, les cheminements, les activités, les modalités de désinfection, l'encadrement.

La municipalité a mis à disposition les masques et visières pour les adultes, elle fournira les gels et produits désinfectants, mais aussi des gobelets en carton jetables pour éviter les manipulations. Dans un premier temps les maternelles ne seront pas accueillies à l'exception des enfants de parents prioritaires et les classes seront limitées à un nombre maximum de 10 enfants dans les premières semaines. Je tiens à saluer l'accompagnement scolaire à distance assuré par les enseignants pendant toute cette période de confinement et à remercier les parents d'élèves qui ont validé l'organisation proposée pour la rentrée.

Bibliothèque : les bénévoles mobilisés

Grâce aux bénévoles, sous le pilotage d'Annick Dérobert qui leur a proposé un protocole de reprise, la bibliothèque va progressivement pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions possibles. Dans un premier temps, dès le 11 mai, vous pourrez venir déposer dans le hall de la bibliothèque, les livres que vous aviez empruntés (lundi et samedi 10 h à 12 h, mercredi et vendredi 16 à 18h). A partir du 18 mai, il sera possible aux mêmes horaires, de retirer des livres réservés par mail ou téléphone.

L'agence postale : élargissement des jours d'ouverture

L'agence postale s'achemine vers une ouverture plus élargie. Elle sera ouverte les mardi 12, jeudi 14 et samedi 16 mai puis retrouvera les horaires habituels à partir du 18 mai.

Accueil Mairie : réouverture dès le 12 mai

La Mairie rouvre ses portes au public à partir du 12 mai. Mais là aussi la prudence impose une progressivité. En raison de la configuration de nos locaux, il ne sera possible de faire rentrer qu'une seule personne à la fois. Afin de limiter les attentes inconfortables, nous vous demandons de bien vouloir privilégier la prise de rendez-vous préalable.

Plages et promenades le long de notre littoral : une concertation dès cette semaine

Faisant suite à l'annonce de maintien des fermetures de ces secteurs mais de la possibilité qui sera peut être offerte aux maires, comme ce fut le cas pour les marchés, de déposer des demandes d'ouverture dérogatoires, une concertation est prévue au niveau de notre communauté d'agglomération. Nous sommes tous attachés avec notre président Jean Michel Brard à conserver une cohérence territoriale dans ce type de décision. Nous plaillons notamment pour ouvrir très rapidement la possibilité de se déplacer sur les quais, boulevards et chemins longeant le littoral et à bien analyser les conditions qui permettraient d'aller au-delà. A ce stade nous analysons notamment s'il est envisageable sans trop de complexité de limiter à certaines pratiques l'accès aux plages ou s'il est préférable d'attendre une période en permettant l'ouverture complète sous réserve du respect des règles de distanciation habituelles.

Forces vives : soutien et remerciements

Avec les soignants qui ne seront jamais assez remerciés pour leur engagement, je tiens à remercier vivement l'ensemble des commerçants autorisés à poursuivre leurs activités et qui nous ont offerts la possibilité de vivre au mieux cette période de confinement. Ils ont œuvrés dans un esprit de responsabilité, se sont adaptés aux contraintes, ont offert pour certaines personnes l'un des rares moments de communication de leur journée. D'autres secteurs se préparent la ré-ouverture et c'est aussi une étape complexe. Nous sommes mobilisés pour les soutenir (mobilisation des services de la communauté d'agglomération, accès aux informations sur les aides et accompagnement dans les démarches, accès à une plateforme d'achat de masques, relance des commandes publiques...). Enfin bars, restaurants et nombre d'acteurs du tourisme demeurent encore dans l'incertitude sur la période à venir.

En respectant le confinement et les mesures barrières, vous vous êtes protégés et vous avez contribué à protéger les autres. Je vous remercie pour ce civisme protecteur. Dans notre commune, classée en zone verte, nous devons ensemble tout faire pour conserver cette couleur et ainsi continuer à nous préserver à l'abri du virus. Avec l'équipe municipale et l'ensemble des services municipaux nous nous sommes attachés à suivre les directives sanitaires, à rester à votre écoute et à aider les plus fragiles. Nous continuerons à vous accompagner dans cette nouvelle étape qui va consister à apprendre à vivre avec un virus certes moins fréquent mais toujours présent. Et je suis convaincue que vous en comprenez parfaitement l'enjeu : réussir le déconfinement pour éviter à tout prix un retour en arrière dramatique.

Je compte sur vous pour une reprise progressive mais sans aucun relâchement au bénéfice de notre santé, de la vie sociale et de la reprise économique.

Le 8 Mai 2020
Pascale Briand
Maire des Moutiers en Retz

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades**

Les numéros d'appel utiles pour les commandes dans les commerces

- Proxi : 02 51 74 61 88
 - Poissonnerie : 02 40 64 69 46
 - Boucherie : 02 40 82 72 31
 - Boulangerie : 02 40 82 75 47
 - Domaine du Sillon Côtier : 02 40 64 77 29
 - La P'tite Place : 06 64 00 47 13 – système de restauration à emporter
 - Les Délices de l'Air Marin : 06 32 50 54 80
 - La Ferme du Moulin de Bellevue : 06 49 09 51 23
 - La Petite Monastérienne : 09 73 68 38 87
-
- Zone ostréicole de Lyarne

Afin de pouvoir assurer la sauvegarde de son activité, la Zone Ostréicole de Lyarne met en place un nouveau dispositif de commercialisation de ses produits.

- **Les établissements GADET** proposent une livraison à domicile, sur un rayon de 12 à 15 km du lieu de leur exploitation, et respectant les consignes gouvernementales et les principes de base des gestes barrière.
Vous pouvez les contacter au 06 40 11 06 03
- Pour les autres ostréiculteurs de la zone, il vous suffit de passer vos commandes par téléphone. Chacun vous indiquera alors ses modalités de fonctionnement quant au retrait des produits commandés.
 - **Jacques GAREL : 06 88 07 75 67**
 - **Jean-Philippe DUPONT : 06 40 72 19 04**
 - **Pascal et Virginie GIRARD : 06 59 17 28 24**
 - **Alain DOUSSET : 06 82 04 15 39**
 - **Laurent DAVID : 02 40 64 68 41**
 - **Joël TESSIER : 02 40 64 79 01**
- **Yvan AVRIL – Port du Collet : 02 40 21 44 21**

Les sites de la communauté d'agglomération utiles à consulter

- **L'aide aux entreprises** : le service DevEco est à disposition pour accompagner les entreprises en difficulté (problème administratifs, ...) - lien vers le post Facebook avec les coordonnées : <https://www.facebook.com/pornicagglo/posts/2926903797352956>
- **Les violences intrafamiliales en cette période de crise** : <https://www.facebook.com/pornicagglo/posts/2935839039792765>
- Lien vers la page Facebook <https://www.facebook.com/pornicagglo/>
- Lien vers le site internet : <http://www.pornicagglo.fr>